



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

INVITATION

Mise en lumière de la Collégiale et du centre-ville

Madame, Monsieur,

La Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement invite les médias et la population neuchâteloise aux cérémonies de mise en lumière de la Collégiale, le **mercredi 25 novembre** dès 17h30, et du centre-ville, le **jeudi 26 novembre** dès la tombée de la nuit. Ces deux événements marquent le coup d'envoi de toutes les animations de fin d'année.

Collégiale

Le programme de la cérémonie de mise en lumière de la Collégiale, le **mercredi 25 novembre**, se déroulera selon le programme suivant :

18h: illumination et Chorale Crescendo.

18h15: allocutions de Pascal Solioz, Chef du Service des bâtiments et du logement, Delphine Collaud, pasteur, Danilo Mondada, architecte, et Olivier Arni, Conseiller communal, Directeur de l'urbanisme.

18h30: jeux de lumière, Chorale Crescendo et distribution de vin chaud à la population.

Centre-ville

La mise en lumière du centre-ville, le **jeudi 26 novembre**, se fera dès la tombée de la nuit. Toutes les illuminations préparées par Viteos seront activées simultanément. De nombreuses animations musicales sont prévues par le Showband Les Armourins, l'Association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise, L'Harmonie de Colombier et Emilie Zoé.

Du vin chaud sera servi aux quatre coins de la zone piétonne et des stands de nourriture disposés à plusieurs endroits.

Nouvelle fresque

Le même soir, le **jeudi 26 novembre à 18h**, aura aussi lieu l'inauguration de la nouvelle fresque de l'artiste Kesh au Passage des Fausses-Brayes.

Neuchâtel, le 23 novembre

Direction de l'Urbanisme, de
l'Economie et de l'Environnement

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, Directeur de l'Urbanisme, de
l'Economie et de l'Environnement
Tél 032 717 76 01
e-mail: olivier.arni@ne.ch.

Pascal Solioz, chef du Service des
bâtiments et du logement
Tél 032 717 76 81
e-mail : pascal.solioz@ne.ch.